

Le premier ministre (M. Trudeau) et quelques-uns de ses collègues se sont targués du nombre sans précédent des logements mis en chantier en 1971. Nous les en félicitons, monsieur l'Orateur, mais que le gouvernement ne se repose pas sur ses lauriers. Le pays a encore un urgent besoin d'habitations et nous n'avons fait que commencer. Il serait temps que le gouvernement se rende compte des problèmes affligeant les familles moyennes et modestes qui sont enserrées dans l'étau économique. Un grand nombre des habitants de Saint-Jean se rangent dans cette catégorie. Ils sont trop aisés pour être admissibles à une aide gouvernementale directe, mais le sont insuffisamment pour profiter d'un financement hypothécaire en vertu de la loi nationale sur l'habitation. Beaucoup d'entre eux habitent des logements qu'on pourrait avec l'aide du gouvernement, remettre en état de façon à maintenir le style architectural de notre centre-ville tout en procurant des lieux décents pour vivre et élever une famille.

Il y a plus de trois ans, le député de Trinity (M. Hellyer), qui était alors le ministre chargé du logement, avait décrété l'arrêt du renouveau urbain, reconnaissant par là que le bulldozer n'était pas ce qu'il y avait de mieux. Depuis lors, nos centres-villes ont continué à périr et à pourrir au point où certains d'entre eux sont irrécupérables.

Il est temps de mettre fin à cette pléthore d'études. Le moment est venu de prendre des décisions et d'agir. J'espère que cette action sera conforme aux études et corrigera les erreurs précédentes. La rénovation urbaine a trop souvent engendré le chaos. Le projet de rénovation urbaine de Blackhead Road en est un très bon exemple. Il n'en est résulté que dépit, confusion et chaos. Des familles ont été déracinées, des vies mises en danger, les droits des gens bafoués par des bureaucrates qui se montrent peu enclins à faire entrer en ligne de compte les facteurs humains qui sont impliqués.

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les deux autres niveaux de gouvernement—c'est-à-dire provincial et municipal—devrait entreprendre une étude des besoins à long terme de terrains à Saint-Jean et créer une réserve foncière de façon à assurer qu'un nombre suffisant de terrains de construction aménagés soient disponibles de façon à permettre la croissance normale de la ville et satisfaire les besoins en logements de la population. Une telle banque agraire aurait également pour effet de stabiliser les prix des terrains, de décourager la spéculation et de faire baisser les prix exorbitants des terrains de construction aménagés.

Le discours du trône n'a pas été le seul document désolant à paraître la semaine dernière, monsieur l'Orateur; le même jour, Statistique Canada a publié les chiffres du coût de la vie dans les principales villes du Canada. Ma ville, Saint-Jean, a eu le triste privilège de connaître la plus forte augmentation du coût de la vie au mois de janvier, à savoir une progression légèrement inférieure à 1 p. 100. Il ne s'agit pas là simplement d'une fluctuation mensuelle, comme l'ancien ministre des Finances avait coutume de dire. Malheureusement pour les consommateurs de Saint-Jean, il s'agit là d'une véritable tendance. A Saint-Jean, le coût de la vie s'est accru de 4.6 p. 100 au cours des douze derniers mois.

• (1750)

Comment veut-on que nos vieillards, qui au soir de leur vie sont contraints de compter leurs sous et de vivre avec un budget qui leur permet à peine de subsister, puissent vivre avec une augmentation du coût de la vie de 4.6 par

[M. Carter.]

an alors que leur pension n'augmente qu'à un rythme de 2 p. 100? Il s'agit là d'une culpabilité très grave pour un gouvernement qui se vante presque de ne pas connaître la compassion.

J'ai déjà parlé du besoin pour Terre-Neuve d'une redéfinition de son rôle au sein de la Confédération. Nulle part cela n'est plus évident que dans nos rapports avec les chemins de fer du Canadien National. Le Canadien National a fermé son service de voyageurs dans la province en 1969, malgré les objections de la quasi-unanimité des habitants. La Commission canadienne des transports a autorisé le CN à mettre fin à ce service car il connaissait un déficit de presque 1 million de dollars par an.

Pourtant il y a deux semaines, cette même Commission des transports refusait au Canadien National et au Pacifique Canadien la permission d'abandonner son service voyageurs entre Montréal et les Maritimes, situation qui obligerait le contribuable à verser une subvention à raison de 1 million par mois. Je ne soutiens pas que cette décision est mauvaise; je la crois justifiée en réalité. Toutefois, toute raison invoquée pour maintenir le service voyageurs dans les Maritimes vaut également pour Terre-Neuve.

Mon temps de parole est presque expiré, monsieur l'Orateur, et je termine en disant que je ne m'excuse pas si mon discours d'aujourd'hui a été un peu trop partial. Aucun autre député de la Chambre ne désire plus que moi le succès de la confédération, et que notre grand pays prospère et s'épanouisse pour offrir à sa population un niveau de vie sans rival dans le monde.

En qualité de Terre-Neuvien né et élevé dans les difficultés et le conflit d'un pays qui a refusé de capituler et de mourir, même si les principes logiques de l'économie militaient contre notre survivance, je représente ici 80,000 Canadiens animés du même courage, de la même détermination et de la même volonté inébranlable. Nous, de Terre-Neuve, désirons du plus profond de nous-mêmes apporter notre participation toute entière au développement de notre grand pays. Notre province est gratifiée de ressources illimitées, dont nos ressources humaines ne sont pas les moindres. Nous possédons la volonté, nous avons le dynamisme. Nous ne demandons que votre aide pour nous aider à nous aider nous-mêmes. Sagesse, intégrité, compréhension et désir de votre part peuvent nous aider à combler le vide que la directive du discours du trône nous impose, à titre de parlementaires, pour rendre notre pays paisible et non profané, en croyant dans la dignité de chaque personne, en partageant les ressources, et en permettant à chaque Canadien d'apporter ses aptitudes et ses talents.

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord m'unir à mes collègues pour féliciter le motionnaire de l'adresse en réponse du discours du trône, l'éminent député de Bruce (M. Whicher).

[Français]

J'aimerais aussi féliciter l'honorable député de Trois-Rivières (M. Lajoie) qui a eu l'insigne honneur d'appuyer la motion. Tous deux se sont acquittés de leur tâche avec brio, et leurs concitoyens doivent certainement être heureux de les avoir élus à la Chambre des communes.

[Traduction]

Au contraire des députés de l'opposition, j'ai été fort satisfait de la teneur du discours du trône. Depuis que je siège à la Chambre jamais je n'ai entendu l'opposition émettre un avis favorable au sujet d'aucun discours du trône, voire même au sujet d'aucune mesure législative